



# PAULINE RIBAUT

**PROTECTION CIVILE**  
VAL D'OISE

Vo le décret 2894-811 du 12/08/04 de la commission de la Protection Civile ;  
Vo le décret n° 95-834 du 30/08/95 relatif, relatif à la formation des premiers secours ;  
Vo le décret n° 97-44 du 20/01/97 portant diverses mesures relatives au volontariat ;  
Vo le décret n° 2006-227 du 27/02/06 relatif à la procédure d'acquisition de statut de volontaire, notamment son article 1 et 2 ;  
Vo l'arrêté du 08/07/2004 relatif aux conditions d'habilitation ou d'agrément pour les formations aux premiers secours ;  
Vo l'arrêté de 24/03/10 portant organisation de la formation continue dans le domaine des premiers secours ;

**ATTESTATION**

Je soussigné, Sébastien LEBEL, Président de l'Association Départementale de Protection Civile du Val-d'Oise, atteste que :

M. Mme RIBAUT Pauline  
Né le 09 Juin 2002 à Montmorency

A suivi avec succès une formation initiale "Prévention et Secours Civiques Niveau 1",  
le 15/10/2017 de 9:00 à 17:00 à Bontoux.

Fait le 15/10/2017, à SAINT-OUEN L'AUMÔNE.

Le Président, Sébastien LEBEL.



Protection Civile du Val d'Oise - 65, rue du Mail, 95100 SAINT-OUEN L'AUMÔNE - email : val-doise@protection-civile.org - tlf : 03 31 95 41 24 - SIRET 530 136408 0001  
Association régie par la Loi de 1901 - Ministère de la Fédération Nationale de Protection Civile - Association agréée de volontaire civile - Recenseur d'Alsace publique

**Diplôme**  
**Animateur Fédéral Gymnastique Artistique Féminine**

délivré à  
**Pauline RIBAUT**

Association : CLUB DE GYMNASTIQUE MONTMORENCEEN  
Comité : ILE-DE-FRANCE

Le 04/03/2018 à Eaubonne

Le Responsable de la formation  Le Président 

